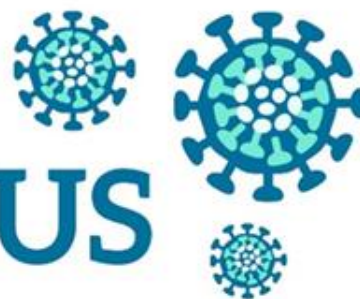


# CORONAVIRUS



Le 28 avril 2020

À tous les parents d'élèves  
de la Commission scolaire Harricana

## **OBJET : RETOUR EN CLASSE**

Madame,  
Monsieur,

Pour les détails entourant le retour en classe, nous vous invitons à prendre connaissance des correspondances ministérielles transmises à cet effet et jointes à la présente.

Contrairement aux indications, **les enseignants communiqueront avec les parents, d'ici le 1<sup>er</sup> mai 2020**, afin de coordonner le tout.

Cette communication nous permettra de prévoir les ressources nécessaires à l'accueil des élèves (personnel enseignant, surveillance, service de garde, transport scolaire, etc.). Nous pourrions également répondre à certains de vos questionnements s'il y a lieu.

Chers parents, soyez assurés de notre collaboration et de notre soutien pour un retour sécuritaire et harmonieux dans le contexte.

Le directeur général,

  
Yannick Roy

p. j. 3 documents

# Coronavirus (COVID-19)

Québec, le 27 avril 2020

Chers parents,

Tout d'abord, permettez-moi de vous remercier sincèrement du soutien accru que vous avez apporté à votre enfant dans ses apprentissages au cours des dernières semaines, et ce, malgré des conditions parfois difficiles.

Votre grande adhésion ainsi que celle de l'ensemble de la population aux mesures de confinement mises en place depuis le début de la crise ont permis une amélioration globale de la situation épidémiologique. Aussi, nous pouvons maintenant procéder à la réouverture progressive, prudente et sécuritaire des établissements scolaires.

Le plan de retour en classe a été élaboré en collaboration avec le directeur national de la Santé publique, le docteur Horacio Arruda, et son équipe. Il permettra aux élèves de revenir à l'école pour consolider leurs acquis et compléter les apprentissages essentiels d'ici la fin de l'année scolaire, tout en minimisant les risques de propagation de la COVID-19.

## **Calendrier de réouverture graduelle**

À partir du 11 mai prochain, l'ensemble des écoles préscolaires et primaires du Québec pourra rouvrir ses portes, à l'exception de celles de la Communauté métropolitaine de Montréal. À partir du 19 mai prochain, celles-ci devraient pouvoir rouvrir leurs portes à leur tour, si la situation le permet.

Les activités régulières des services de garde scolaires reprendront lors de la réouverture des établissements.

Dans tous les cas, les écoles devront appliquer les mesures d'hygiène strictes et de distanciation établies par les autorités de Santé publique. Notamment, le nombre maximum d'élèves par local sera de 15 et la distance de 2 mètres devra être respectée. De nouvelles normes s'appliqueront également aux services de transport scolaire.

Cette réouverture sera soumise à un plan de réévaluation en continu.

Quant à eux, les établissements secondaires demeureront fermés jusqu'en septembre prochain. Les élèves consolideront leurs acquis et poursuivront leurs apprentissages à distance grâce à un encadrement pédagogique bonifié par l'équipe-école. Un plan de travail et des activités seront acheminés chaque semaine. De plus, les enseignants seront disponibles pour accompagner les élèves jusqu'à la fin de l'année.

Il est tout à fait normal que le retour en classe soulève des inquiétudes. Je tiens cependant à vous rassurer : les écoles devront appliquer les mesures de sécurité et d'hygiène strictes recommandées par la Santé publique.

### **Un retour en classe volontaire**

Si vous êtes parent d'un élève d'âge préscolaire ou primaire, sachez que ce retour graduel se fera de façon volontaire. Les apprentissages des enfants pourront être poursuivis de la maison, si tel est le souhait des parents. Le cas échéant, l'école assurera un encadrement pédagogique à distance.

Bien que ce retour se fera de façon volontaire, **je suggère très fortement** aux parents des enfants ayant des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation d'opter pour un retour en classe dès que possible, et ce, afin que ces élèves bénéficient d'un soutien pédagogique maximal de la part de leurs enseignants et des équipes de professionnels des écoles. Les parents concernés seront contactés sous peu à ce sujet par leur école.

Pour des raisons de santé et de sécurité, si vous présentez une vulnérabilité sur le plan de la santé (maladie chronique, déficit immunitaire grave) ou si cela est le cas de votre enfant ou de toute personne vivant à votre domicile, vous devez garder votre enfant à la maison et poursuivre les apprentissages à distance.

Afin d'organiser de manière optimale les services pédagogiques qui seront offerts lors de la réouverture, nous vous demandons de contacter votre établissement scolaire dès que possible afin de lui faire part de votre décision, quelle qu'elle soit. En l'avisant au moins une semaine avant la date de réouverture prévue, vous permettrez à l'administration de s'assurer d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions possible, tout en observant les recommandations strictes de la Santé publique. Vous recevrez une communication à cet effet au cours des prochains jours.

### **Préparatifs en vue de la reprise des activités pédagogiques**

Évidemment, ce retour en classe sera très différent de ceux que vous avez connus. Des mesures de sécurité et d'hygiène bien strictes devront être respectées par les enfants. Elles leur seront expliquées par les membres du personnel scolaire, mais nous comptons sur votre aide pour veiller à ce qu'elles soient appliquées.

## **Si vous êtes parent d'un élève du préscolaire ou du primaire et que vous optez pour le retour en classe :**

- Assurez-vous que votre enfant se lave rigoureusement les mains avant son départ le matin et à son retour à la maison.
- Les services de transport scolaire seront réduits au minimum et prévoiront des limitations importantes afin de respecter les recommandations de la Santé publique. Nous vous encourageons donc à assurer le transport de votre enfant, sauf si cela vous est absolument impossible. Si votre enfant doit utiliser le transport scolaire, veuillez lui rappeler l'importance d'éviter les contacts avec les autres élèves.
- Dans l'école, les lieux communs non essentiels, dont les gymnases et les bibliothèques, seront fermés. La cour de récréation sera accessible, mais avec d'importantes restrictions, et en alternance. Le but est d'assurer une étanchéité entre les différents groupes et de minimiser les risques. Encore une fois, nous vous demandons de rappeler à votre enfant d'éviter les contacts entre élèves, et particulièrement avec ceux des groupes autres que le sien.
- Les cafétérias seront fermées. Si votre enfant mangeait habituellement à l'école, assurez-vous qu'il apporte chaque jour un repas à l'école. Si votre enfant revenait dîner à la maison, il lui sera encore possible de le faire, mais les mêmes dispositions s'appliquent quant au lavage rigoureux des mains à son arrivée et à son départ.
- En dehors des heures de classe, il est important de ne pas exposer vos enfants à une personne présentant une vulnérabilité sur le plan de la santé (maladie chronique, déficit immunitaire grave, grossesse ou allaitement, personne âgée de 60 ans ou plus).

## **Si vous êtes parent d'un élève du préscolaire ou du primaire et que vous optez pour la poursuite des apprentissages à domicile ou si vous êtes parent d'un élève du secondaire :**

- Pour nous assurer que tous complètent l'apprentissage des savoirs essentiels d'ici la fin de l'année scolaire, une opération majeure de prêt de matériel numérique sera lancée au cours des prochains jours. Si vous ne disposez pas d'un ordinateur ou d'un outil ayant accès à Internet à la maison, veuillez en aviser rapidement votre établissement scolaire.
- Assurez-vous que votre enfant suive le plan de travail et qu'il réalise les activités que lui fournira l'école.

- Assurez un suivi régulier des apprentissages de votre enfant avec la ressource qui sera désignée par votre école et faites appel à cette personne au besoin.

Que votre enfant poursuive ses apprentissages à l'école ou à la maison, sachez que la plateforme *L'école ouverte* sera encore régulièrement bonifiée. Télé-Québec poursuivra également la diffusion de sa programmation spéciale, en ligne et à la télévision, jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Je suis conscient que vous pourriez avoir d'autres questionnements quant à la fin de l'année scolaire. Je vous invite donc à consulter les documents joints au présent envoi et à demeurer à l'affût des consignes plus détaillées qui vous seront transmises par votre école au cours des prochaines semaines.

En terminant, je tiens à vous remercier une fois de plus de votre collaboration pendant cette période difficile. Tous ensemble, nous passerons au travers. Ça va bien aller!

Veuillez agréer, chers parents, mes sincères salutations.

Le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,



Jean-François Roberge

p. j.



# Retour en classe sécuritaire

## Conditions essentielles à la mise en œuvre du plan de retour en classe


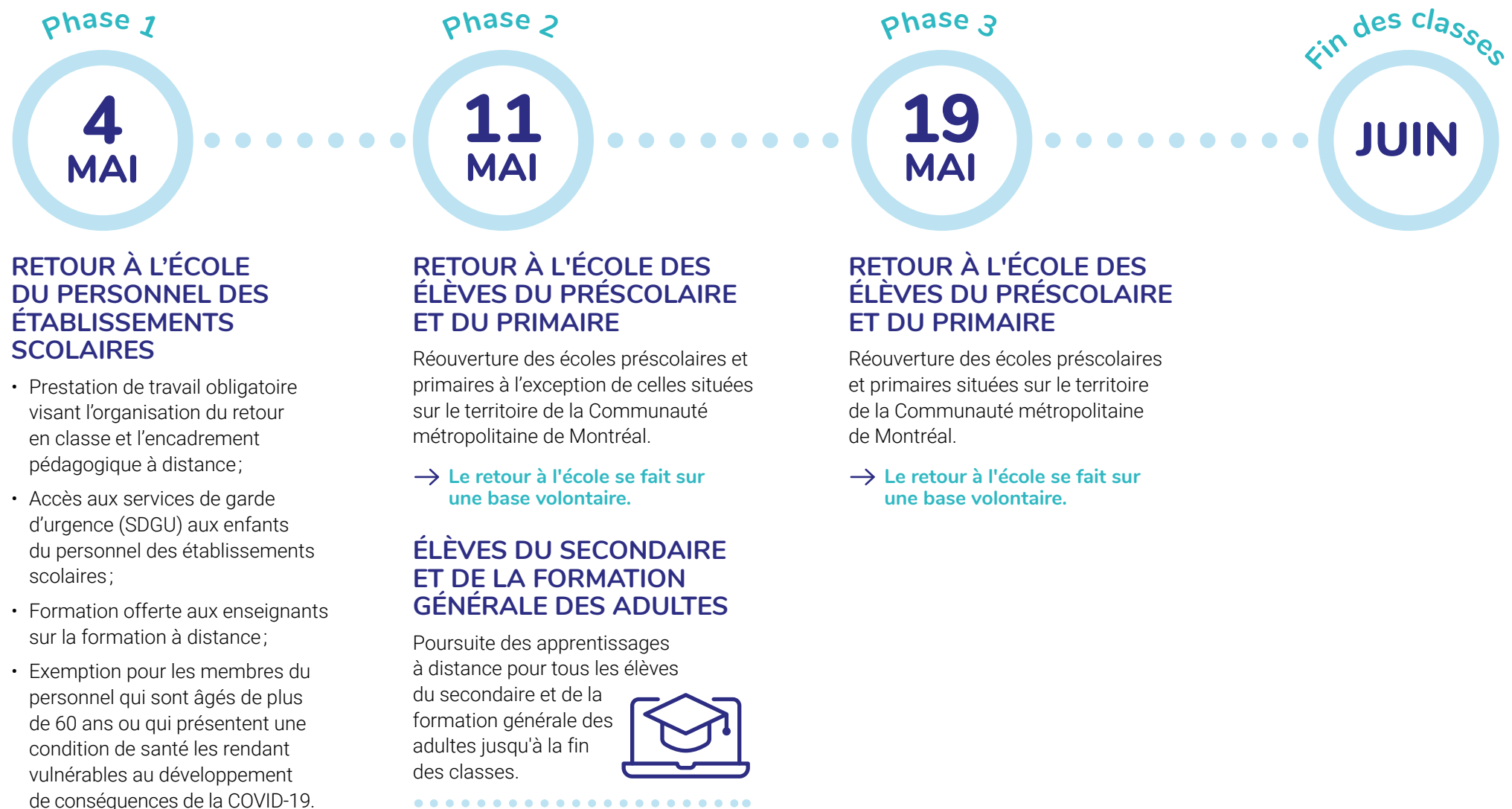
- Accès optimal aux tests de dépistage de la COVID-19 par les personnes présentant des symptômes.
- Exposition limitée des personnes vulnérables au virus.
- Nombre de nouveaux cas stable ou à la baisse.
- Maintien d'un R0 (indicateur de propagation du virus) inférieur ou égal à 1.

## Mesures mises en application dans les établissements scolaires

- Retour non obligatoire des élèves dans les établissements scolaires.
- Respect de la règle de distanciation sociale de 2 mètres.
- Maximum de 15 élèves par local.
- Horaires ajustés pour minimiser les déplacements et regroupements en même temps (ex. : accès à la cour de récréation à tour de rôle).
- Entretien régulier pour assurer la salubrité des locaux.
- Sensibilisation en matière d'hygiène des mains et d'étiquette respiratoire.
- Lavage des mains fréquent et obligatoire pour tous.
- Transport scolaire réorganisé de sorte qu'un banc sur deux soit libre et que la limite d'un enfant par banc soit respectée.
- Mise en place d'une zone de protection pour le conducteur.
- Trousse d'urgence prête pour utilisation en cas de besoin (gants, masque de procédure, blouse, solution désinfectante).
- Interdiction à toute personne (élève ou personnel de l'école) présentant des symptômes de la COVID-19 de fréquenter l'école, et ce, pour une période de 14 jours.
- Présence à l'école non recommandée à toute personne (élève ou personnel de l'école) présentant une vulnérabilité sur le plan de la santé (maladie chronique, déficit immunitaire grave, grossesse ou allaitement, âgé de 60 ans ou plus) avant septembre 2020.
- Lieux communs non essentiels fermés dans les écoles et accès aux établissements scolaires réservé au personnel et aux élèves seulement.

# RETOUR EN CLASSE

SCÉNARIO APPROUVÉ PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ PUBLIQUE



Soutien pédagogique additionnel offert aux élèves du primaire et du secondaire, notamment à ceux qui poursuivent leurs apprentissages à distance

→ **Encadrement pédagogique bonifié**

→ **Prêt de matériel numérique et accès à Internet aux élèves qui en ont besoin**

## INGRÉDIENTS-CLÉS POUR UN RETOUR ...



### ...CONCERTÉ

- Mise sur pied de groupes de travail nationaux qui prépareront ensemble la reprise des classes:
  - MEES, enseignants, personnel de soutien, professionnels, directions d'école, cadres, directions générales des commissions scolaires et parents;
  - Chaque équipe-école prépare son retour en travaillant avec la commission scolaire et ses acteurs locaux.



### ...SÉCURITAIRE

- Respecter les directives données par la Santé publique.



### ...BIENVEILLANT

- Informer et rassurer les parents;
- Bien accueillir et accompagner les élèves dans leur retour en classe.



### ...PRAGMATIQUE

- Planifier les savoirs essentiels à travailler d'ici la fin des classes;
- Consolider les acquis.

# ACTIONS À RÉALISER

## ORGANISATION SCOLAIRE

### Intention des parents

- Communication aux parents transmise par l'école pour connaître leur intention de retourner leur enfant en classe.
- Réception de l'avis des parents une semaine avant le retour en classe.
- Constitution des groupes, organisation des locaux, affectation du personnel nécessaire, etc.

### Récupération du matériel

- À compter du 27 avril, les équipes-écoles pourront préparer l'opération de récupération du matériel et aviseront progressivement les parents des modalités selon un protocole prévu par la Santé publique.

## SÉCURITÉ DES ÉLÈVES ET DU PERSONNEL

### Distanciation sociale

- Respect de la règle de distanciation sociale de 2 mètres entre chaque personne.
- Maximum de 15 élèves par local.
- Aménagement des locaux pour respecter cette directive.
- Recours à des locaux plus grands au besoin (autres installations).
- Isolement des groupes entre eux.
- Horaires ajustés pour minimiser les déplacements et regroupements en même temps (ex. : accès à la cour de récréation à tour de rôle).
- Aucun visiteur autorisé dans l'école.

### Mesures d'hygiène

- Entretien régulier pour assurer la salubrité des locaux.
- Sensibilisation en matière d'hygiène des mains et d'étiquette respiratoire.
- Lavage des mains fréquent et obligatoire pour tous.

## AJUSTEMENTS PARTICULIERS

### Élèves vulnérables

- Encouragement à effectuer un retour en classe pour pouvoir bénéficier d'un soutien pédagogique optimal.
- Soutien pédagogique et professionnel offert aux élèves qui poursuivent leurs apprentissages à distance (ex. : transmission d'un plan de travail hebdomadaire).

### Élèves de la formation professionnelle

- Modalités particulières mises en place pour permettre la poursuite de leurs apprentissages.

### Problèmes de santé

- Présence à l'école non recommandée, jusqu'à nouvel ordre, pour les enfants qui présentent une vulnérabilité sur le plan de la santé.

## SOUTIEN PÉDAGOGIQUE ACCRU POUR L'APPRENTISSAGE À DISTANCE

- Soutien pédagogique et professionnel offert aux élèves qui poursuivent leurs apprentissages à distance (ex. : transmission d'un plan de travail hebdomadaire).
- Maintien du soutien d'Allo Prof ainsi que des ressources éducatives offertes par Télé-Québec et sur la plateforme [ecoleouverte.ca](https://ecoleouverte.ca).
- Accès gratuit aux versions numériques du matériel didactique.
- Prêt d'équipement disponible dans les écoles, au besoin.

## TRANSPORT SCOLAIRE

- Respect d'une limite d'un enfant par banc, un banc sur deux doit être libre et mise en place d'une zone de protection pour le conducteur.
- Parents invités à transporter leur enfant à l'école.

## SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE

- Les services de garde d'urgence, réservés aux enfants des travailleurs de la santé, des services sociaux et des services essentiels, demeurent ouverts jusqu'au 8 mai inclusivement (jusqu'au 15 mai inclusivement pour la Communauté métropolitaine de Montréal, et ce, si la situation le permet). Le personnel des établissements scolaires aura droit aux services de garde d'urgence.
- À compter du 11 mai, les services de garde d'urgence seront remplacés par des services de garde réguliers, dans chacune des écoles qui seront alors ouvertes (toutes les régions, sauf le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal), et ce, pour les parents qui les fréquentaient en date du 13 mars 2020.
- Pendant la semaine du 11 mai, dans les zones sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal, les services de garde d'urgence continueront d'être offerts.
- Les services de garde réguliers pourront ensuite être ouverts dès le 19 mai pour les enfants du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal qui les fréquentaient en date du 13 mars 2020.

## GESTION DES ÉCOLES

- Reprise des activités des différentes instances consultatives et décisionnelles en privilégiant les modalités de participation à distance, comme la visio-conférence, la plateforme TEAMS ou autres (ex. : conseil d'établissement, conseil de participation des enseignantes et enseignants, rencontres du personnel).
- Reprise des activités permettant la conclusion de l'année scolaire en cours (consolidation des apprentissages, classement des élèves pour 2020-2021, clôture des budgets, etc.).
- Reprise des activités visant la planification de la prochaine année scolaire (inscriptions, choix de cours, maquette horaire, plans d'effectifs, élaboration des tâches, commande de matériel, révision de l'année précédente et acquisition par les élèves des apprentissages manquants).

